

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 12 avril 2016 à 20 heures 30

L'an deux mille seize et le douze avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 07 avril 2016, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

**Sont présents:** Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, François FRAISSE, Claude PORTAL, Jean-Luc BLANQUET, Olivier GUILBOT

**Secrétaire de séance:** Adeline CHASSANY

### **ORDRE DU JOUR**

- Comptes de gestion 2015 : examen et vote
- Comptes administratifs 2015 : examen et vote
- Dissolution du budget du lotissement « Les Bruyères »
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2015
- Vote des subventions - exercice 2016
- Vote des taux de contributions directes - exercice 2016
- Indemnité pour le gardiennage de l'église - exercice 2016
- Budgets primitifs 2016 : examen et vote
- Programme d'actions 2016 en forêt relevant du Régime Forestier
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Fournels
- Affaires diverses

#### ➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

*Le Conseil approuve le compte rendu de la séance du 30 janvier 2016.*

#### ➤ Comptes de gestion 2015 : examen et vote

Avant l'examen des comptes administratifs, le conseil procède à l'examen des comptes de gestion du Comptable public.

*Le maire demande au conseil :*

- *d'approuver les comptes de gestion.*

*Le conseil municipal procède au vote des comptes de gestion*

*Résultat du vote (7 votants) :*

- *Compte de gestion du budget principal : 7 voix pour*
- *Compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement : 7 voix pour*
- *Compte de gestion du lotissement « Les Bruyères » : 7 voix pour*

➤ Comptes administratifs 2015 : examen et vote

• Budget général

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	231 301.95	267 330.93
	Section d'investissement	75 104.51	113 218.65
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	48 249.30
	Report en section d'investissement	89 950.65	0.00
TOTAL		396 357.11	428 798.88

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	3 110.00	3 985.00
	Total des restes à réaliser	3 110.00	3 985.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	231 301.95	315 580.23
	Section d'investissement	168 165.16	117 203.65
	TOTAL cumulé	399 467.11	432 783.88

• Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	25 527.33	51 899.04
	Section d'investissement	18 348.21	28 486.37
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	7 109.74
	Report en section d'investissement	14 960.19	0.00
TOTAL		58 835.73	87 495.15

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	65 570.00	43 074.00
	Total des restes à réaliser	65 570.00	43 074.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	25 527.33	59 008.78
	Section d'investissement	98 878.40	71 560.37
	TOTAL cumulé	124 405.73	130 569.15

• Budget annexe du lotissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	31 988.75	44 289.00
	Section d'investissement	0.00	31 988.75
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	12 299.24	0.00
	Report en section d'investissement	31 988.75	0.00
TOTAL		76 276.74	76 277.75

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	Total des restes à réaliser	0.00	0.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	44 287.99	44 289.00
	Section d'investissement	31 988.75	31 988.75
	TOTAL cumulé	76 276.74	76 277.75

Le maire quitte la salle et M. André FARGES, 1<sup>er</sup> Adjoint prend la présidence du Conseil et demande au Conseil :

- d'approuver les comptes administratifs.

**Le conseil municipal procède au vote des comptes administratifs**

**Résultat du vote (6 votants) :**

- **Compte administratif du budget principal : 6 voix pour**
- **Compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement : 6 voix pour**
- **Compte administratif du lotissement « Les Bruyères » : 6 voix pour**

Monsieur Pierre CHASSANG reprend place en salle des séances.

➤ Dissolution du budget du lotissement « Les Bruyères »

Le maire expose au conseil que l'ensemble des lots du lotissement des Bruyères étant vendus, le budget n'a plus lieu d'exister et propose de le dissoudre au 30 juin 2016 et de supprimer l'assujettissement à la TVA devenu sans objet.

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Décide de procéder à la clôture du budget du lotissement communal « les Bruyères »**
- **Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 1.01 € au compte 002 du budget principal**
- **Décide de supprimer l'assujettissement à la TVA devenu sans objet.**

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2015

**Le conseil municipal après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2015 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :**

**Budget général : 84 278.28 € d'excédent**

- **Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 50 961.51 € (compte 1068)**
- **Affectation du solde soit 33 316.77 € à l'excédent reporté article 002.**

**Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 33 481.45 € d'excédent**

- **Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 27 318.03 € (compte 1068)**
- **Affectation du solde soit 6 163.42 € à l'excédent reporté article 002.**

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Vote des subventions - exercice 2016

Le maire invite le conseil municipal à voter les subventions inscrites au budget primitif de 2016

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :*

- *Comité des fêtes de Fridefont : 400.00 €*
- *Association des amis de la lecture à Aurillac : 10.00 €*
- *Sapeurs-Pompiers de Chaudes-Aigues : 100.00 €*
- *Club des Aînés Ruraux de Fridefont : 1 000.00 €*
- *Anciens Combattants de Fridefont-Maurines-Saint-Martial : 160.00 €*
- *ADMR de Chaudes-Aigues: 120.00 €*
- *Comité Étape Sanfloraine : 150.00 €*
- *Association Animations Entre Bès et Truyère : 160.00 €*
- *ACCA de Fridefont : 400.00 €*
- *Association des Donneurs de sang de Chaudes-Aigues : 40.00 €*
- *Association Les Amis de l'Église de Fridefont : 400.00 €*
- *Musée de la Résistance d'Anterrieux : 100.00 €*
- *OCCE 15 (École primaire publique de Chaudes-Aigues) : 90.00 €*

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ [Vote des taux des contributions directes - exercice 2016](#)

*Le maire invite le conseil municipal à voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2016.*

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe les taux 2016 des contributions directes comme indiqué dans le tableau ci- dessous :*

	<i>Bases notifiées</i>	<i>Taux en %</i>	<i>Produit en Euros</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>90 100</i>	<i>10.17</i>	<i>9 163</i>
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	<i>277 200</i>	<i>7.58</i>	<i>21 012</i>
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	<i>5 400</i>	<i>54.89</i>	<i>2 964</i>
<i>CFE</i>	<i>238 000</i>	<i>27.00</i>	<i>64 260</i>
<b>TOTAL</b>			<b>97 399</b>

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ [Indemnité pour le gardiennage de l'église : exercice 2016](#)

*Le maire fait savoir que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2016 n'est pas connu à ce jour et rappelle que celui de 2015 était de 119.55 €*

*Il demande au conseil de délibérer pour en fixer le montant.*

*Le conseil municipal décide d'allouer à M. Jean MARCENAC curé de Chaudes-Aigues, une indemnité de 119,55 €, pour le gardiennage de l'église pour l'année 2016.*

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Budgets primitifs 2016 : examen et vote

Le maire soumet à l'examen du conseil municipal les projets de budgets primitifs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré vote les budgets primitifs qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de :

Budget principal

Section de fonctionnement	286 461.00 €
Section d'investissement	177 745.00 €

Budget eau et Assainissement

Section de fonctionnement	37 545.00 €
Section d'investissement	97 384.00 €

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Programme d'actions 2016 en forêts relevant du Régime Forestier

Le maire soumet au Conseil municipal le programme d'actions proposé par l'ONF, qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre dans les forêts relevant du Régime Forestier.

Il demande au conseil de faire connaître les propositions de l'ONF qu'il souhaite retenir.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des travaux envisagés par l'ONF, décide de valider les travaux suivants :

- Forêt communale de Fridefont
- Entretien du périmètre parcelles 14 et 15

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Fournels

Le maire informe le conseil de l'obligation des communes à participer aux frais de fonctionnement des écoles dans lesquelles sont scolarisés des enfants de la commune.

Il fait savoir que l'école privée de Fournels accueille deux enfants de Fridefont et qu'il y a donc lieu de verser une participation à la mairie de Fournels.

Cette participation étant basée sur les dépenses de fonctionnement de l'école publique 2015 et répartie entre les communes de résidence en fonction du nombre d'élèves avec application d'un coefficient de pondération en fonction du potentiel fiscal de chaque commune, le montant à la charge de la commune pour 2016 est de 2 396.60 €.

Le maire demande au Conseil de se prononcer sur cette participation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte de verser à la mairie de Fournels, la somme de 2 396.60 € pour la participation aux charges de fonctionnement de l'école privée de Fournels.

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Affaires diverses

- La gestion du camping sera confiée à Marina MATTINA.
- Achat tondeuse : le conseil retient le devis de l'entreprise PROTET (tondeuse de marque ISEKI pour un coût de 1 459 € HT)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,  
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

François FRAISSE

Claude PORTAL

Jean-Luc BLANQUET

Olivier GUILBOT